

L'Europe s'engage en Bourgogne-Franche-Comté

Ici, l'Union européenne cofinance un projet qui vise à accroître l'attractivité touristique et commerciale du secteur.

Coût du projet : 1 688 630,97 € HT (comprenant l'aménagement d'une salle d'exposition)

EUROPE (FEADER) : 212 596,76 €

ETAT (Plan de soutien à l'investissement local) : 390 000,00 € (aide pour la création d'une maison du tourisme et des produits du terroir et pour l'aménagement d'une salle d'exposition)

ETAT (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) : 50 000,00 €

CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE :

297 000,00 € (création d'une maison du tourisme et des produits du terroir)

CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE :

150 000,00 € (aménagement d'une salle d'exposition)

MACONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMERATION : 118 296,00 €

TOTAL DES AIDES PUBLIQUES : 1 217 892,76 €

VILLE DE MACON : 470 738,21 €

NOM DU PROJET : Création d'une maison du tourisme et des produits du terroir

PORTEUR DE PROJET : Ville de Mâcon

MONTANT FEADER : 212 596,76 €



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.